

Saint-Savin

au fil de l'info

Une Visite Surprise !

Visite inattendue de Jordan PLEVNES

Depuis vingt-cinq ans, ce diplomate, écrivain, dramaturge, poète macédonien, projetait avec son épouse de venir à Saint-Savin.

Nommé Ambassadeur de la République de la Macédoine en France, Espagne et Portugal entre 2000 et 2005, c'est en 2006, qu'il est nommé vice-président du Comité International de l'UNESCO

pour le dialogue entre les civilisations.

Quoi de plus normal que venir à Saint-Savin, pour cette visite qui est le prélude d'un tournage sur Saint-Savin et la ville macédonienne d'Ohrid, ville également placée sous la protection de l'UNESCO.

Le film sera présenté au "SEE Film festival" de Paris et Berlin.



Des nouvelles du "Logis"

Comme annoncé lors des vœux de la municipalité, le projet du logis va enfin voir le jour.

Si le projet reste bien conforme au permis déposé en mai 2016, soit 21 chambres d'hôtel et un restaurant, le modèle d'investissement se découpe différemment dans un esprit collaboratif résultant d'un effort financier substantiel du futur occupant, allégeant de surcroît l'investissement public.

Le public mettant en œuvre les aménagements de la cuisine et du restaurant au rez-de-chaussée (hors équipements), les circulations des étages, les colonnes montantes, les fluides, la production d'eau chaude par étage, l'éclairage de sécurité, le système de sécurité incendie, l'ascenseur, pour un montant estimatif de 1 300 000 € TTC.

L'investisseur privé prendra à sa charge l'ensemble de l'aménagement des chambres (cloisonnement, carrelage, sanitaires et décoration) pour un montant estimatif de 900 000 €.

La promesse de bail venant d'être signée avec la société B.G. Hôtel de France va dans ce sens.

Les aides attendues sont les suivantes :

État DETR	150 000 €.
Région	450 000 €.
Département	200 000 €.
Commune	500 000 €.

Ces 500 000 € seront financés par un emprunt, qui sera remboursé par le loyer fixé sur le bail. Les 40 % restant sont à la charge de l'investisseur.

Nous sommes véritablement dans un modèle "donnant-donnant" public-privé, ayant pour objectif le développement touristique et économique, ainsi que la restauration et la valorisation du patrimoine de notre territoire.

À noter, le marché de travaux comprenant 11 lots est publié depuis le 25 mars dernier pour une date de réception des offres au 30 avril 2019 avant 12 h.

ÉDITO

Dernière ligne droite d'un mandat qui fut, il faut bien le reconnaître, assez indigeste.

La réforme de la loi "NOTRe" et son lot de bouleversements territoriaux, nous a contraint et forcé à bon nombre de réunions chronophages, nous éloignant du quotidien.

Si réformer me paraît une étape indispensable, le faire avec plus de concertation aurait certainement évité bien des problèmes.

Une région, grande comme l'Autriche, sans les moyens décentralisés, un découpage cantonal qui laisse perplexe, une intercommunalité à grande échelle et au bout du compte des communes sans moyens.

Est-ce bien raisonnable de réformer en empilant les structures, sans réfléchir à un modèle pragmatique voué à des économies d'échelle ?

À vouloir tout garder pour faire plaisir à bon nombre d'élus, ce n'est pas l'image que je me faisais d'une réforme digne de notre 21^e siècle.

Malgré cela, à notre échelle, montrons l'exemple et avançons sur le chemin de la coopération et de la mutualisation. À ce propos, le groupement pédagogique en est la plus parfaite illustration.

Pour cette fin de mandat, comme annoncé lors des vœux, la réhabilitation du Logis va enfin avoir lieu ⁽¹⁾. Ce projet, en parallèle du nouveau parcours de visite de l'Abbaye, contribuera non seulement à faire revivre ce site mais surtout à développer le tourisme, vecteur indispensable à notre économie.

La mutualisation, c'est aussi le moyen de mettre en œuvre le projet de la nouvelle station d'épuration et de la connexion eau avec La Bussière afin de sécuriser notre distribution d'eau. Tous ces travaux sont en étude pour la station et en cours pour la connexion, l'ensemble avec la maîtrise d'ouvrage "Eaux de Vienne".

Dans le même ordre d'idées, les aides apportées à la rénovation de l'habitat sont également le fruit de la coopération intercommunale ⁽²⁾.

Continuons dans ce sens et soyons optimistes pour travailler ensemble à notre échelle de bassin de vie. Il y va de l'avenir de nos centres-bourgs.

Le Maire, Jean-Marie Rousse

(1) voir article du Logis

(2) voir article ANAH

MAISONS FLEURIES ET VITRINES DE NOËL

De nombreuses récompenses pour l'année 2018!

Une vingtaine de personnes étaient rassemblées autour du Maire, Hugues Maillet et Martine Plumereau, ses adjoints, à la Maison des Associations le 11 février pour la cérémonie de remise des prix.

Pour leurs jardins et terrasses fleuris, treize occupants de maisons ou commerces, neuf commerçants et deux particuliers pour leurs décorations de Noël, ont été distingués par les membres du jury.

Pour les "Maisons fleuries", ont été distingués, Mmes Micheline Fercot et Christine Vitra, M&Dames Patrick Gilet, Philippe Grellier, Jacques Brissonnet, Pierre Maury, Jacques Bert, Jean-Claude Blanchet, Bernard Chaussebourg, Jean Colette, Angélique et Antony Lefebvre, propriétaires du camping, le Bar le Saint-Savin et l'Hôtel de l'Abbaye.



Pour les vitrines et maisons décorées, ce sont les salons Feeling' Coiffure, Coiff'Tiff, Chantal Coiffure, Kry's Beauté, les pharmacies Pineau et des Quatre vents, les boulangeries-pâtisseries Caburot et Lumeau, Le Pâtisson ainsi que M&Mmes Philippe Forget, Antoine Bréjeard, qui ont été félicités.

Les lauréats présents se sont vu remettre un bon d'achat dans une pépinière de Saint-Savin ou une bouteille de Montlouis et des chocolats.

Le Maire a remercié les personnes présentes pour leur contribution à l'embellissement de notre commune. Il a tenu à remercier M. et Mme Marchais pour l'entretien de la rue du Nord, M. Jean-Pierre Tartarin pour l'arrosage des jardinières rue du 8 mai, Jacques Briaud pour l'entretien du chevet de l'abbatiale, M. Billard pour l'arrosage des jardinières de la Résidence "Les rives de la Gartempe", ainsi que les membres des associations des boulistes, pour l'entretien de la promenade, et des pêcheurs pour l'aménagement de la berge chemin des Grands Prés.

Un pot de l'amitié a clos cette cérémonie. **RAPPEL** : il est possible de commander des fleurs à un pépiniériste par l'intermédiaire de la mairie en complétant le bon de commande joint à ce bulletin.

ZÉRO PESTICIDE DANS VOS JARDINS !!!

L'utilisation des produits phytosanitaires est proscrite depuis janvier 2017 dans les espaces publics.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la loi 2014-110 du 6 février 2014, dite loi Labbé, étend cette interdiction aux particuliers. Dorénavant, les produits utilisés doivent comporter la mention "Emploi autorisé dans les jardins (EAJ)". Peuvent être utilisés les produits de bio contrôle, ceux utilisés en agriculture biologique et les produits à faible risque.

La vente, l'usage, la détention des produits interdits et le non-respect des conditions d'utilisation des produits phytosanitaires prévues par la loi est une infraction pénale qui est passible de 6 mois d'emprisonnement et de 150 000€ d'amende.

Il ne sera donc plus possible d'en conserver chez soi. Vous avez la possibilité de les rapporter à l'enseigne de bricolage ou de jardinerie où ils ont été achetés, ou de vous en débarrasser, gratuitement, auprès de la déchetterie.

17^E ÉDITION DU SOUVENIR ROUSSE-PERRIN

Les coureurs cyclistes ont démarré la course depuis la salle des fêtes de La Trimouille jusqu'à Saint-Savin, sur une distance de 115.4km, en présence de nombreuses personnalités. Cette course cycliste, réservée aux juniors élites, a rassemblé plus de 120 participants le samedi 3 mars pour une arrivée populaire face à Intermarché.



PETITS TRAVAUX DANS LA SACRISTIE

Les services techniques de la commune (Hervé) ont rafraîchi la sacristie avec rénovation du faux plafond en plaques de plâtre, refait suite à des travaux d'étanchéité de la toiture où les infiltrations faisaient des dégâts (moisissures et humidité).

Un petit coup de peinture pour la salle, plafond de la salle adjacente et du couloir avec WC. Le chauffage est rétabli et un éclairage led remplace l'ancien néon, par souci d'économie.

BALADE THERMOGRAPHIQUE SAINT-SAVIN

Un soir d'hiver, au départ de la rue de Malle, les Saint-Savinois ont eu l'occasion de participer à une balade thermographique orchestrée par l'Espace Info énergie de Soliha Vienne et organisée à l'initiative de la municipalité.

Après une présentation en salle de la caméra thermique infrarouge, les participants ont déambulé dans les rues, précédés du "Thermovan" et de leurs Conseillers Info Energie. Ensemble, ils ont pu partager une balade commentée sur les pertes de chaleur des logements ciblés. Du rouge au bleu en passant par le vert, le jaune, toutes les taches de couleurs ont apporté leur lot de questions et réponses. Tous ont pu constater que cet outil sophistiqué produit des images (thermogrammes) délicates à interpréter, et qu'elles requièrent l'analyse d'un spécialiste. Les conseillers ont également mis l'accent sur les limites de la caméra infrarouge et les risques d'une utilisation malveillante lors de démarchages par des commerciaux peu scrupuleux.



De retour en salle, les participants ont pu s'informer de l'importance d'améliorer les performances thermiques d'une habitation et de la bonne procédure à suivre afin d'y parvenir. À cette occasion, les participants ont posé de nombreuses questions sur les dispositifs d'aide financière de type "pompe à chaleur à 1€" et les démarchages commerciaux en cours sur leur territoire.

Les conseillers de l'Espace Info Énergie porté par SOLIHA Vienne ont terminé leur présentation en insistant sur le fait qu'ils proposent un service d'intérêt public financé par l'ADEME et la région Nouvelle Aquitaine et qu'ils sont à la disposition de chaque propriétaire occupant et bailleur pour entamer une analyse énergétique de leur bâtiment et ainsi leur prodiguer les conseils sur les travaux et les financements mobilisables de façon neutre et gratuite.

Un seul réflexe à avoir : contacter l'Espace Info Energie

Par téléphone au 05 49 61 61 91, sur le site internet : www.eie-na.org, par e-mail : soliha86@eie-na.org ou encore sur Facebook : Info Energie 86

Des aides à l'amélioration de l'habitat avec l'OPAH centres-bourgs

Une OPAH centres-bourgs est actuellement en vigueur sur le centre-ville de Saint-Savin (voir périmètre en mairie).

Des aides incitatives sont proposées pour réhabiliter les logements ayant besoin de travaux ou les logements vacants. Les travaux éligibles concernent la remise aux normes des logements, les travaux de rénovation thermique, les travaux d'adaptation des logements pour faciliter le maintien à domicile... Une aide aux travaux de façades ainsi qu'une prime à l'accession à la propriété peuvent être allouées par votre commune dans le cadre de ce programme. D'ores et déjà une vingtaine d'opérations ont été engagées sur l'ensemble du territoire couvert par l'OPAH au sein de la communauté de communes. Le coût travaux en moyenne pour un propriétaire occupant s'élève à 12 000 €, pour une subvention moyenne attribuée (tous financeurs confondus) de 75% des travaux. Le coût des travaux pour un logement remis sur le marché du locatif s'élève en moyenne à 54 000 €, et la subvention moyenne attribuée (tous financeurs confondus) est de 43%.

Renseignez-vous auprès d'URBANIS, le cabinet conseil en charge de ce programme ou dans votre Mairie

Contact : 07 61 07 29 34.

RDV sur demande au domicile ou dans votre Mairie le mercredi après-midi

PIG pour l'amélioration de l'habitat

Communauté de Communes
Vienne et Gartempe

Le PIG pour l'amélioration de l'habitat 2013-2018 est aujourd'hui clos. Près de 800 logements sur le territoire ont été concernés par le dispositif, ayant généré 12 millions d'euros de travaux et plus de 7 millions d'euros de subventions allouées dont les financeurs sont les suivants : ANAH, Département, Communauté de communes.

Pour notre commune plusieurs propriétaires ont bénéficié d'une attribution de subventions dans le cadre de ce programme pour la réalisation de travaux d'amélioration de l'habitat du logement qu'ils occupent ou qu'ils mettent en location :

- 15 propriétaires occupants pour un montant de travaux de : 282 151.38 € et 163 161.00 € de subventions allouées.

- 1 propriétaire bailleur pour un montant de travaux de : 6 739.00 € et 2 556.00 € de subventions allouées.

Un nouveau programme prend le relais à compter du 1^{er} février pour une durée de 4 ans avec le soutien financier de l'ANAH et du Département de la Vienne.

Travaux de sécurisation en eau potable sur le secteur de ST-SAVIN par Eaux de Vienne

1 Contexte

Compte tenu des problématiques qualitatives liées aux nitrates et pesticides sur le Comité local de Saint-Savin et des ressources disponibles sur le territoire du Comité local de la Bussière, le Syndicat d'Eaux de Vienne a décidé d'engager des travaux de sécurisation en eau potable sur le secteur de Saint-Savin au moyen d'une canalisation de transfert entre le réservoir de la Bussière et le réservoir d'Antigny. La maîtrise d'œuvre de l'opération est assurée par la Direction de l'Ingénierie et de la Ressource en Eau du Syndicat Eaux de Vienne - Siveer.



Les marchés ont été attribués aux entreprises SARC (35) pour un montant de 1307241,50 € HT pour la partie canalisation et à l'entreprise Marteau (36) pour un montant de 189229.00 € HT pour la partie hydraulique.

2 Nature des travaux

Les travaux consistent en :

- la pose d'une canalisation de transfert de diamètre 225 mm en PEHD sur 11 600 ml.
- la pose de groupe de pompage 2* 65 m³/h et son local technique.

3 Calendrier des travaux

Les travaux vont se dérouler à compter de mars 2019 et jusqu'au mois d'octobre 2019.

AAPPMA

Notre association regroupant les pêcheurs des 7 communes autour de Saint-Savin, y compris la commune de La Puye, est forte de 330 adhérents, titulaires du permis de pêche. C'est une augmentation de 75% par rapport à l'année passée. Ce bon résultat est le reflet du dynamisme de notre AAPPMA. Notre mission régalienne ne se limite pas à la promotion du loisir pêche. En effet, nos activités principales sont la protection des milieux aquatiques et l'éducation à l'environnement. Dans ce cadre, en 2018 avec l'aide de la fédération de pêche, nous avons procédé aux travaux de renforcement de la berge, chemin des grands prés, avec la création d'un poste de pêche sécurisé. En accord avec les services de la Mairie de

Saint-Savin, que nous remercions chaleureusement. Les travaux ont été entièrement financés par l'argent des pêcheurs.

L'aménagement d'un poste de pêche sécurisé accessible aux personnes à mobilité réduite est programmé pour ce début 2019 devant l'église de St-Germain. Un important alevinage de 80 kilos, soit environ 600 brochetons d'un an, a été effectué ce printemps sur la Gartempe et le Salleron. Notre parcours surdensitaire, du vieux pont au moulin rose, fait également l'objet de 6 lâchers de 50 kilos de truites farios, répartis de l'ouverture le 9 mars jusqu'à mi-mai, la pêche y étant interdite le vendredi.



Comme tous les ans, et avec une participation toujours soutenue, nous assurerons l'animation du concours de pêche de Saint-Savin le 14 juillet. Le conseil d'administration et moi-même restons à la disposition de tous pour répondre à vos questions ou à vos suggestions.

le Président. Jean ANTIGNY

Création du Pôle Éducatif de Territoire Saint-Germain/Saint-Savin

Peu à peu les modalités de fusion des écoles de Saint-Savin et Saint-Germain se précisent. De nombreuses réunions des élus et du comité de pilotage se sont déroulées

Thèmes abordés en comité de pilotage :

- Le devenir des classes et des enseignants : l'éducation Nationale s'engage à conserver six classes et 7 postes d'enseignants l'année de la fusion.
 - Choix de la structure juridique : Convention ou syndicat ?
 - Adaptation des locaux, travaux divers nécessaires et sécurisation des extérieurs.
 - Aménagement du temps de l'enfant (semaine 4 jours et demi, temps périscolaire).
 - Activités de sensibilisation des parents et des enfants par les enseignants sur la fusion.
 - Démarches administratives liées aux familles (inscriptions, restauration...).
 - Modalités de déménagement des matériels, etc.
- Réunions de concertation et de travail des élus et partenaires tels que :**
- les élus pour la rédaction de la convention

liant nos deux communes, détaillant les modalités de fonctionnement et de gestion du nouveau pôle éducatif.

- les représentants de l'éducation Nationale, les enseignants et les parents.
 - la trésorière de Montmorillon pour le montage financier.
 - la Sous-Préfète de Montmorillon sur le contrôle de légalité de notre convention.
 - les élus ayant l'expérience (Maire de la Trimouille).
 - les agents municipaux des deux communes intervenant sur les services de garderie, restauration, entretien des locaux du futur pôle.
- Une réunion à Saint-Germain ouverte à tous a été organisée avec les parents, les enseignants, les élus, et des représentants de l'Education Nationale

La municipalité de Saint-Savin a eu recours aux **services de l'ATD 86** qui ont effectué une enquête sur l'évolution du futur pôle et les travaux à envisager.

Les élus ont par ailleurs une réflexion sur

un aménagement cohérent et complémentaire du territoire avec les opérateurs privés ou publics, (CCVG, MJC...) afin que des locaux soient occupés, que les familles et les habitants puissent bénéficier d'une offre de services conséquente, par exemple :

- un lieu à destination des jeunes adolescents,
- un accueil de loisirs MJC (été 2019) à Saint-Germain...

- ...

De son côté, la MJC "La Vigne aux Moines" implantée dans les locaux de l'école d'Antigny, mène une réflexion sur un accueil le mercredi après-midi dans le cadre du "plan mercredi".

Pour nous permettre d'anticiper les besoins en personnel, les inscriptions aux services de cantine et de restauration sont prévues au mois de mai. Les familles seront prévenues.

Notre projet de fusion a été présenté lors d'une table ronde au congrès des Maires de la Vienne, le 22 mars 2019. À la rentrée 2019, nous aurons donc l'ouverture d'un pôle scolaire intercommunal entre Saint-Savin et Saint-Germain.

Projet artistique et restructuration des écoles

Un travail relatif à la restructuration des écoles de Saint-Germain et de Saint-Savin a été mené au cours des deux premières semaines de la rentrée de janvier.

Ainsi, les élèves de cycle 3 des deux communes ont pu bénéficier d'un projet artistique et culturel mêlant différentes pratiques artistiques (expression orale, écrite, gestuelle, plastique, scénographique...) en présence de différents artistes de notre territoire (Cléo, Pascal Dujour, Etyhène, Antoine Hospitalier, Valentine Chambet).



L'objectif était d'imaginer, de tisser, de réaliser ce pont, ce lien, cette "migration" d'un côté, cet accueil de l'autre, avant la rentrée scolaire prochaine. Autant de voix, de chemins d'expressions possibles que de questionnements...

C'est un véritable dialogue sur la thématique de la fusion prévue l'année prochaine avec l'intervention de ces 5 artistes pluridisciplinaires (via les arts plastiques, l'écriture, le théâtre, la vidéo) qui a été entrepris. Les élèves ont été plongés dans cette réflexion,

tout au long de ces deux semaines d'immersion sur les thèmes du départ, du déménagement,



du voyage, de l'arrivée et de l'accueil dans le cadre de ce projet intitulé "**Carte blanche, vous êtes ici**".

Cette résidence d'artistes dans notre école s'est achevée le vendredi 18 janvier dernier, de 14h30 à 15h30. Les parents d'élèves ont été invités à la restitution du travail mené pendant ces quinze jours où une déambulation leur a été proposée à la manière d'un passage d'un lieu à un autre, ponctué par des mots, des gestes, des images, des œuvres plastiques. Le spectateur, quant à lui, a aussi été invité au passage, au voyage...

Merci à tous les élèves qui ont "joué le jeu" ainsi qu'aux artistes qui ont apporté leur talent et leur bienveillance tout au long de cette résidence.

La Directrice et le Directeur des écoles élémentaires de Saint-Germain / Saint-Savin

ANIMATIONS DE LA MJC

Accueil de loisirs pour les 3-18 ans

du 15 au 26 avril et du 8 juillet au 2 août
1 semaine supplémentaire du 5 au 9 août pour les 11-18 ans. Les enfants décident des activités et sorties qu'ils ont envie de faire.
Encadrement par des animateurs-ices saisonniers diplômés. Candidatures avant mai 2019.

Ateliers au collège Prosper Mérimée

de 12h à 14h, Jeux de société lundi, Animation anglais mardi, Club vidéo jeudi

Aide aux devoirs animée par Patricia avec Emilie, Magalie et Pascale de 17h à 18h, le mardi à St-Germain, le jeudi à St-Savin.

"Le p'tit abri" devant l'école à St-Germain pour papoter, jouer, grignoter, proposer des idées les mercredis 13 Mars, 10 avril, 22, 29 mai, 5, 12 juin de 11h30 à 12h30

La Fête des petits et des grands

Spectacle et repas partagé pour tous. Jeudi 25 Juillet à 18h à St-Germain.

Sortie à la mer en famille à l'Île d'Aix

Samedi 27 juillet. Priorité aux familles QF1. *sur réservation.*
Animation **Danse Trad'** : 1 jeudi par mois salle des Fêtes de Nalliers

Atelier **Mémoire** les vendredis 19 avril, 3 et 17 mai de 14h à 16h, salle des associations à St-Savin

Des rendez-vous culturels

12 avril, à 20h Ciné "Les Combattants" Thomas Cailley - Centre médico social Saint-Savin

11 mai à 20h30, Bal Folk "Engoulement" - Espace Abel Demay Saint-Germain

19 juin, Représentation des ateliers théâtre Enfants et Jeunes - Espace Abel Demay St-Germain

28 et 29 juin Représentation des ateliers théâtre Adultes - Espace Abel Demay, Saint-Germain

14 juillet à 18h spectacle de rue "L'AFFRIM" Cie Les Traînes Savates, place de St-Savin

Et d'autres surprises à venir...

Nouveau

Ma Cantin/Ethic : la MJC propose une cantine locale aux enfants de l'accueil de loisirs en partenariat avec Marché équitable de Montmorillon (produits frais). Les enfants peuvent participer à la préparation du repas.

Des projets en cours de réflexion/construction

- Réalisation d'un film "Zombie" par les jeunes

- Étude des besoins d'un **accueil de loisirs les mercredis après-midi**

- Création d'un **Espace dédié à la Jeunesse**, travail mené avec les jeunes

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE le vendredi 24 mai à 18h30

MJC la Vigne Aux Moines,

44, place de la Mairie 86310 Antigny

Accueil 09 51 95 27 09 / 07 50 20 64 65 / accueil@mjcvam.fr

Enfance 07 83 32 11 41 / enfance@mjcvam.fr

Jeunesse 06 25 43 26 17 / jeunesse@mjcvam.fr

Informations : www.mjc-vam.fr



Atelier théâtre

Le Comité de Jumelage

Après le brillant succès de la **5^e fête du jardin**, qui a rassemblé 25 stands et de nombreux visiteurs au boulodrome de Saint-Germain sur le thème de la



biodiversité, afin d'aider les jeunes footballeurs du Saint-Savinois à financer l'accueil de leurs homologues de Heusenstamm en juin prochain, pour un week-end sportif et culturel, ces prochaines semaines, le comité de jumelage se retrouvera sur les chemins de randonnée :

- le 28 avril autour d'Antigny pour la randonnée européenne de solidarité en soutien aux donneurs de sang,
- le 1^{er} mai pour la marche de l'amitié Nalliers - La Bussière, qui sera l'occasion d'inaugurer le banc du jumelage placé au barycentre de l'ex-canton de Saint-Savin, au lieu-dit le Bouex.
- le mercredi 12 juin, la visite du château du Rivau comblera les amateurs de jardins et de patrimoine ; inscriptions à partir du 29 avril, voir détails sur :

<https://www.facebook.com/Jumelagedu-CantonSaintSavin/>

• les 21 et 22 juin, nous recevons nos amis de Heusenstamm pour célébrer le 50^e anniversaire du jumelage avec le canton de Saint-Savin et le week-end du 15 août, nous nous rendons à Malle (Belgique) pour la traditionnelle randonnée annuelle du jumelage.

Les activités en interne ne manquent pas non plus pour le comité de jumelage, notamment l'atelier d'art floral le dernier vendredi de chaque mois et la récupération des bouchons de liège au profit de la recherche sur le cancer.

Malheureusement, lors de l'élection du dernier bureau, aucun candidat ne s'est présenté pour le siège de Vice-Président, ce qui réduit le nombre de membres du bureau à 4 personnes, et rend la tâche plus lourde pour chacun. Toute personne qui souhaite donner un peu de son temps pour cette belle mission d'ouverture du Saint-Savinois sur nos pays voisins, sera la bienvenue.

Composition du nouveau bureau :

Présidente, Marie-Christine Bouffard, *Trésorière*, Susan Shaw, *Trésorière adjointe*, Marie-Claude Chézeaux, *Secrétaire*, Claudine Girard.

Association des donneurs de sang

L'association des donneurs de sang bénévoles de Saint-Savin fut créée il y a une cinquantaine d'années, elle compte 120 adhérents et pratique 3 collectes à l'année, les 19 mars, 26 juillet, et 22 novembre pour l'année 2019 dans la salle Jean-Paul Chambet à Saint-Germain de 13h à 19h.

Quelques règles à respecter : avoir 18 ans, être en bonne santé, peser au moins 50 kg. Les femmes peuvent donner 3 fois par an et les hommes 4 fois ; ces dons restent bénévoles et anonymes.

En 2018, 115 dons ont été enregistrés contre 121 en 2017. Cette baisse doit être résorbée, car les demandes au quotidien sont énormes : maladies, accidents de la route, etc, il convient de se mobiliser pour que ce geste destiné à sauver des vies s'intensifie. De nouveaux donneurs sont souhaités et attendus pour satisfaire ces besoins, parlez-en au tour de vous.

L'assemblée générale, regroupant tous les



donneurs a lieu en janvier, accompagnée de la traditionnelle galette des rois. L'association, présidée par Agnès Grimaud, a également besoin de se renforcer, venez nous rejoindre !

L'association organise, avec le soutien du comité de jumelage, sa randonnée pédestre annuelle à Antigny le dimanche 28 avril, elle peut être suivie d'une dégustation des brochettes Antinoises. Venez nombreux.

L'association remercie vivement tous les donneurs et les municipalités pour leurs prêts de salle permettant d'organiser nos activités.

Dimanche 02 juin 2019

à partir de 14 h 30

Grandes Rencontres Chorales

"Gartempe en Choeur"

à l'Abbaye de Saint Savin

organisé par Le chœur "La vie chante"

à 18h

300 voix réunies

avec 5 Chefs de Chœurs

Sous la direction de Michel HEC.

6 chorales, 300 voix, et une chorale d'enfants de Saint-Savin sur les bords de la Gartempe.

15 mini concerts sur 3 pôles : devant l'abbaye - le réfectoire des moines - devant le centre social.

En cas de pluie, comme l'année dernière, à l'Abbaye et au réfectoire des Moines



Citoyenneté

Comment occuper son temps libre à Saint-Savin ???

Alors que certains de nos concitoyens et associations s'emploient à rendre notre commune animée et attractive*, d'autres s'emploient à la dénigrer ou à la dégrader : abribus brisés place de la République, toilettes publiques vandalisées ou laissées dans un état déplorable, poubelles municipales en fer forgé jetées dans la Gartempe, panneau arraché (sortie des loges), disparition d'extincteurs, de vélos à l'école



maternelle, dépôts sauvages d'ordures, non respect des horaires de collecte des ordures ménagères... Ces incivilités impactent l'image et les finances de notre commune, (remplacement du matériel dégradé, (1000€ estimés pour l'abribus), achat de matériaux et matériels (coût de main d'œuvre des employés municipaux).

La commune dépose plainte régulièrement. De tels agissements peuvent faire l'objet de contraventions d'un montant de 35€, 135€, 1500€; certains comportements peuvent être considérés comme des délits et être passibles d'une comparution devant un tribunal correctionnel.

- voir articles sur les maisons fleuries et sur l'association de pêche.....

ÉCONOMIE

AMCP (Aéronautique Mécanique Chaudronnerie Précision) au salon du Bourget



Deux ans et demi après la création de sa société, Florent Normand, sous-traitant pour l'aéronautique installé à Saint-Savin, s'apprête à prendre place parmi les grands au prochain salon de l'aéronautique du 17 au 23 juin au Bourget dans le stand commun à la filière Aéronautique de la Nouvelle-Aquitaine. Après avoir reçu le prix Créa'Vienne en 2018, 2019 devrait voir AMCP décrocher deux certifications de haut niveau : ISO 9001 et EN 9100 (plus spécialement dédiée à l'aéronautique) lui permettant d'étendre encore son périmètre d'activités et en direct avec les grands donneurs d'ordres.

Pourvu de machines au top de la performance permettant de façonner, en petites séries ou en exemplaire unique, des outillages spécifiques, des pièces pour tous types d'avions, d'hélicoptères, voire de missiles, et en s'appuyant sur une qualification de haut-niveau du personnel en place, AMCP souhaite être rapidement en mesure de répondre positivement aux immenses besoins du secteur aéronautique.

Pour cela, AMCP entend bien continuer à recruter du personnel pour faire tourner simultanément l'ensemble de son potentiel outillage. Sa difficulté : trouver des jeunes, formés ou non, qui ont envie de travailler à Saint-Savin.

Qu'on se le dise : le recrutement est ouvert ...

AMCP, La Croix-de-Pierre, 86310 Saint-Savin - contact@amcp-sas.com

CASSSG Football

Bilan à la mi-saison 2018 -2019

Séniors

Après l'accession en Régionale 2 de notre équipe fanion, l'objectif de maintien annoncé en début de saison devrait être atteint.

Nos équipes 2 et 3 (respectivement en division départementale 3 et départementale 5) se classent actuellement en milieu de tableau. Elles devraient pouvoir elles aussi se maintenir au minimum à ce classement pour la fin de saison.

Les Jeunes

Notre École de Football, en entente avec le club de Vicq sur Gartempe, fonctionne bien.

L'effet "Coupe du Monde" s'est fait ressentir avec une progression de nos effectifs jeunes de près de 10 %.

Dans le cadre du 50^e anniversaire du jumelage franco-allemand Saint-Savin/Heusenstamm, une rencontre opposera nos jeunes licenciés des catégories 12 ans à 14 ans à ceux de la ville d'Heusenstamm le vendredi 21 juin à 18h au Stade Municipal François PRAT.

Ce partenariat avec le Comité de Jumelage est inédit et nous espérons pour cette soirée un franc succès. *Thierry Navarre*

Le brûlage des déchets verts à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels est interdit toute l'année et sur l'ensemble du département de la Vienne.

Ces déchets verts sont donc à déposer en déchetterie.

Brûler ses déchets verts à l'air libre peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €. Des dérogations prévues dans l'arrêté préfectoral n°2017-SIDPC-014 peuvent être accordées par le Préfet afin de brûler des pailles et autres résidus de cultures pour des raisons agronomiques et sanitaires

Plus d'information sur : <http://www.vienne.gouv.fr> ou en mairie

En Images



Cérémonie des Vœux, le 7 janvier 2019



Banquet des Pâmbiers, 26 janvier 2019



113 couverts servis au "Repas des Aînés, le 16 mars 2019"

CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Savin met à la disposition des personnes qui le souhaitent le portage à domicile de repas équilibrés. La livraison a lieu du lundi au vendredi (sauf jours fériés) entre 10 h et 12 h.

Toute personne peut commander un repas occasionnellement pour raison personnelle.

**Renseignements à la mairie au
05 49 48 00 46**

Le Tennis Club Saint-Savinois

organise son loto annuel

le 13/10/2019

Ouverture : 13h00

Nombreux lots et bons d'achats

EPCC - Abbaye de Saint-Savin-sur-Gartempe et Vallée des Fresques 1^{er} quadrimestre 2019

Cette année 2019 verra l'aboutissement de plusieurs projets et changements au sein de l'Abbaye. Les premières étapes du projet d'établissement élaboré en 2018 seront réalisées dès le mois de mars. La grande nouveauté sera lancée en juillet.

Les premiers changements visibles concernent la communication et l'image de l'abbaye. Un nouveau logo et une nouvelle campagne de promotion étaient nécessaires pour promouvoir le site auprès d'un public toujours plus large. Cette modernisation visuelle permet également d'accompagner la modernisation de la manière de visiter l'abbaye. En effet, une tablette numérique sera proposée au public individuel dès cet été. Très riche en contenus historiques, en vidéos ou encore en reconstitutions 3D, cette tablette fera partie intégrante de l'offre, en remplacement des livrets de visite papier. Les contenus seront traduits en 8 langues, et accessibles aux personnes en situation de handicaps. Une visite enfants sera proposée, ainsi qu'un mode "escape game" numérique, sur réservation.

Vous serez invités à venir découvrir cette tablette à l'Abbaye au début de l'été !

L'offre de visites guidées s'élargit également cette année, avec une visite dédiée aux familles. Elle est donnée par un guide costumé, interprétant un personnage lié à

l'histoire de l'Abbaye. Adaptée aux enfants comme aux adultes, cette visite fait découvrir l'ensemble du site, et des aspects moins connus de son histoire. Elle sera organisée chaque mercredi après-midi pendant les vacances scolaires, à l'occasion de certains jours fériés et deux fois par semaine pendant les mois de juillet et août (le mercredi et le vendredi après-midi).

En 2019, l'Abbaye organise également des concerts, des animations et des spectacles, sur le site ou sur ceux de la Vallée des Fresques. Les étudiants du Pôle Aliénor donneront un concert dès le 24 mars dans le réfectoire, et reviendront régulièrement tout au long de l'année. Les séances de Méditation guidée en partenariat avec Davina reprendront également le 16 juin, le 13 octobre et le 24 novembre, suivant le format imaginé en 2018. Les animations familiales : *Urgent ! Recherche Chevaliers, Retour vers le passé !* et *les Ateliers d'initiation à la fresque*, seront proposés régulièrement entre le 18 juillet et le 15 août, et deux visites nocturnes auront lieu le 31 juillet et le 21 août. Enfin, la 3^e édition des *Frasques de la Vallée des Fresques* se déroulera du 5 au 9 août, avec un spectacle par jour sur les différents sites de la Vallée des Fresques.

En espérant vous voir nombreux tout au long de l'année, pour partager et porter ensemble les événements et les nouveautés 2019 !

"Musique et Patrimoine en Vienne et Gartempe"

Le festival 2019 se déroulera, comme l'an dernier, sur la deuxième quinzaine du mois d'août (du 16 au 30 août).

Saint-Savin sera à l'honneur avec cinq concerts, entre l'Abbaye et le Mont-Savin. N'hésitez pas à visiter le site de l'association : www.mpvq.fr

L'association a toujours besoin de bonnes volontés et de bénévoles, donc n'hésitez pas à contacter le bureau de l'association si vous voulez faire partie de cette grande aventure : 06 51 30 35 75 et par mail : assompvg@gmail.com

Découvrez sans plus attendre le calendrier des concerts du festival !

Carte Blanche PHILIPPE CASSARD les 16, 17 et 18 août

16/08/2019 à 20h30
Saulgé – Château de Beauputy

Carte Blanche Philippe Cassard : Concert avec Philippe Cassard, Karine Deshayes, Lou Chang, Cédric Pescia : Brahms, Schumann, Duparc et Fauré

17/08/2019 à 20h30

Montmorillon – Chapelle Saint Laurent

Carte Blanche Philippe Cassard : Concert jeune talent à 17h avec Gabriel Stern
Concert à 20h30 avec Philippe Cassard, Cédric Pescia et le Quatuor Hermès : Schubert et Brahms

18/08/2019 à 20h30

Saint-Savin – Abbaye de Saint Savin

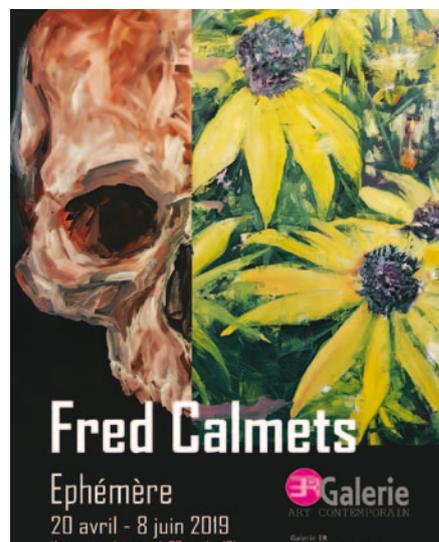
Carte Blanche Philippe Cassard : Concert jeune talent à 17h avec Julie Alcaraz
Concert à 20h30 avec Cédric Pescia et Nurit Stark, duo violon piano : Clara Schumann, Johannes Brahms et Franz Schubert

Autres concerts : voir agenda page suivante



Art Contemporain

Une nouvelle saison artistique qui s'annonce encore riche !



La galerie ER rouvrira ses portes le 20 avril prochain, avec une exposition individuelle de l'artiste poitevin Fred Calmets, suivie d'une exposition collective durant la période estivale, avec Les Amis de la Galerie qui accueilleront cette année l'artiste Lara Blanchard, en résidence à Saint-Savin.



Son travail s'articule autour des thèmes de la filiation, des liens et de l'identité. Elle invitera les Saint-Savinois à coudre et broder sur des linges anciens (vieilles chemises de nuit, draps ou mouchoirs...) Une collecte sera proposée courant mai. Pour plus d'informations, contacter la galerie à : info@emmanuelrousseau.com

La galerie ER et l'artiste poitevin Fred Calmets sont heureux de vous convier au vernissage de l'exposition *Éphémère* : le samedi 27 avril à partir de 18h

"Le monde change et les artistes changent avec le monde. Comment incarner la puissance de la nature, le temps qui passe ? Comment représenter aujourd'hui la condition future de l'homme ?" Tels sont les thèmes majeurs abordés dans cette nouvelle exposition d'œuvres inédites par Fred Calmets.

La galerie ER s'associe avec les Beaux-arts, école d'arts plastiques de Grand Poitiers pour vous inviter également à l'exposition de l'artiste aux Beaux-Arts Buxerolles du 30 avril au 17 mai. Pour plus d'infos contacter la galerie ER

AGENDA AVRIL/SEPTEMBRE 2019

du 01/04 au 30/06	Exposition photos "Les Mains de la Paix", organisée par l'Abbaye en partenariat avec l'UNESCO, Séverine Desmarest, <i>photographe</i>
vendredi 4 avril	Cinéma "Les Combattants", Thomas Cailley, Centre médico social St-Savin, 20h
dimanche 14 avril	Randonnée organisée par le Comité des Fêtes, rendez-vous à 8h00 devant le Centre Médico-social de St-Savin
dimanche 28 avril	Randonnée européenne de solidarité, par le Comité de Jumelage et l'Association des Donneurs de Sang. (RdV à 8 h à Antigny)
dimanche 28 avril	Commemoration du 75 ^e anniversaire des patriotes déportés en camps de concentration au cours de la guerre 1939/1945, rassemblement devant la Mairie et dépôt de gerbes au Monument aux Morts, à 12h,
dimanche 5 mai	Loto de l'APE des écoles de Saint-Savin, à 14 h, salle des fêtes de Saint-Germain
mercredi 8 mai	Commemoration du 74 ^e anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale, devant le Monument aux Morts, place de la République, puis rue Saint-Louis
samedi 18 mai	Concert de Blues Maurice John Vaughn, salle des associations programmation et réservations sur https://www.gartempeblues.com
dimanche 2 juin	Rencontre de six chœurs autour de l'Abbaye, organisée par la "Vie chante", à partir de 14h30, soit 15 concerts de 30 mn et un concert final à 18 h avec 300 choristes et un chœur d'enfants de Saint-Savin, dirigés par 5 chefs de chœurs
7, 8, 9 et 10 juin	Concours national de Pentecôte de boules lyonnaises
mercredi 12 juin	Visite du Château du Rivau et de ses jardins, inscriptions auprès du Comité de jumelage
dimanche 16 juin	Méditation guidée (à partir des fresques) encadrée par Lama Davina dans l'auditorium de l'abbaye de 16 à 18h (12€)
mardi 18 juin	Commemoration du 79 ^e anniversaire de l'appel historique du 18 juin 1940, à la stèle située Rond-Point du Square
vendredi 21 juin	Fête de la musique, animée par le groupe Natchez Band Officiel, organisée par le bar "Le Saint-Savin", à partir de 20 h Réservations repas 05 49 48 00 96
21 et 22 juin	50 ^e anniversaire du Jumelage avec Heusenstamm et 80 ^e anniversaire du club de football Saint-Savin/St-Germain le vendredi 21 : match entre les jeunes franco-allemand au stade de Saint-Savin, suivi d'un barbecue
vendredi 28 juin	Dîner/concert, au Bar hôtel PMU, à partir de 19h, Réservation repas 05 49 48 00 83
vendredi 28 juin	Fête des écoles, au groupe scolaire Léon Edoux à partir de 18 h
06 et 07 juillet	Portes ouvertes pour ce week-end de lancement officiel du "Compagnon de visite numérique" de l'Abbaye de Saint-Savin Visite gratuite pour les habitants de Saint-Savin et Saint-Germain, avec la nouvelle tablette numérique (demi-tarif pour les touristes) Des animations festives (musique, buvette...)
samedi 13 juillet	Concours de pétanque en doublette, pl. de la Libération, par le Comité des Fêtes à partir de 14 h, ouvert à tous - Fête foraine
dimanche 14 juillet	Fête Nationale
en matinée	Concours de pêche et défilé des pompiers
à 18 h	Spectacle de rue "L'AFFRIM, Cie Les Traînes Savates", place de la Libération (patenariat Commune de St-Savin et MJC "La Vigne aux Moines")
22h30	Feu d'artifice, Fête foraine
en soirée	Dîner avec assiette du brasseur, organisé par le Comité des Fêtes, sur réservation au 05 49 48 12 46 de préférence, et soirée dansante animée par le groupe "Beaurivage"
mercredi 17 juillet	Urgent ! Recherche chevaliers à l'Abbaye
jeudi 25 juillet	Retour vers le passé ! , à l'Abbaye
jeudi 25 juillet	La Fête des petits et des grands, spectacle et repas partagés, ouvert à tous, à 18h à St-Germain à l'accueil de loisirs
vendredi 26 juillet	Marché d'été à partir de 18 h
1 ^{er} et 15 août	Urgent ! Recherche chevaliers, à l'Abbaye
jeudi 8 août	Retour vers le passé!, à l'Abbaye
du 14 au 17 août	Gartempe Blues Festival 7 ^e édition, Voir programmation et contact sur https://www.gartempeblues.com/festival-2018
23 et 30 juillet et 6 août	Ateliers d'initiation à la fresque, à l'Abbaye
31 juillet, 21 août	Visites nocturnes de l'Abbaye, à 21 h
vendredi 16 août	Randonnée pédestre-cyclo-voitures anciennes, par l'Association Gartempe 206, départ à 9h salle des fêtes de St-Germain Regroupement à 12 h des participants place de l'Abbaye à St-Savin
du 16 au 30 août	Festival Musique et Patrimoine en Vienne et Gartempe (anciennement festival de piano) Tarif : 15€ ou 10€ tarif adhérent, gratuit pour - 12ans Réservation 07 61 46 99 97, www.mpvq.com
dimanche 18 août	Concert "jeunes talents" Julie Alcaraz - Réfectoire de l'Abbaye, 17 h
dimanche 18 août	Carte blanche Philippe Cassard – Duo violon/piano - Cédric Pescia et Nurit Stark, Réfectoire Abbaye de Saint-Savin
mercredi 21 août	Concert de jazz avec le "Gradus Jazz Quartet", la fusion du jazz et du folklore, Château de Nalliers
dimanche 25 août	Concert avec la mezzo soprano Cécile Eloir et le pianiste Laurent Boucharlat, Réfectoire Abbaye de Saint-Savin
mercredi 28 août	Concert de musique gipsy avec l'ensemble "Café de Maurizi", 20h30, Domaine du Mont Saint-Savin,
24 et 25 août	BALL TRAP, organisé par l'ACCA de Saint-Savin
dim. 1 ^{er} septembre	Randonnée cyclos et marcheurs Inscription centre médico-social Place de la Libération, 86310 Saint-Savin
lundi 02 septembre	Commemoration de la libération de Saint-Savin, rassemblement devant la Mairie
dim. 8 septembre	Brocante organisée par le Centre Cantonal Culturel, place de l'Abbaye
13/14/15 septembre	Journées du patrimoine
du 03/07 au 04/09	Concours d'été de pétanque, sur la promenade, (ouvert à tous, jeunes, hommes et femmes, non licenciés, vacanciers, etc....)
chaque mercredi	

